



**Rapport d'activités  
2009**

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2009**

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que chaque année, le président du syndicat adresse aux maires des communes membres un rapport d'activités accompagné du compte administratif.

Le Syndicat Intercommunal pour l'exploitation du chauffage collectif de la ZUP de Sannois Ermont Franconville a été créé en 1973 par délibérations des trois communes membres.

A ce jour, le syndicat :

- comprend 3 centrales de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- comprend 7 km de réseaux
- comprend 45 sous stations
- dessert 5200 logements, 3 écoles, 1 lycée et un centre culturel.

L'exploitation de la production de chaleur a été déléguée par contrat d'affermage en 1973 à la Compagnie Générale de Chauffage devenue par la suite DALKIA en 1998.

Le contrat d'affermage prendra fin le 30 juin 2010.

### **I- PROLONGATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)**

Initialement, le terme de la convention d'affermage était fixé au 30 juin 2010. Le SICSEF a décidé de prolonger la convention pour une durée d'un an pour les raisons suivantes :

- La nouvelle organisation administrative du syndicat par le renouvellement de ses membres élus et l'ouverture d'un poste de chargé de mission, dont les fonctions sont liées au renouvellement de la DSP,
- L'évolution réglementaire, effet du Grenelle de l'Environnement, et notamment la mise en place du « fonds chaleur renouvelable » au début de l'année 2009, destiné à renforcer le soutien financier à la production d'énergie issue de ressources renouvelables,
- Les nouvelles orientations énergétiques du syndicat,
- Le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage lancé par le syndicat qui n'a pu débuter qu'en janvier 2009, suite à une première procédure infructueuse.

Considérant l'ensemble de ces paramètres et le temps imparti pour exécuter la procédure, le SICSEF a pris le parti de reporter la date d'échéance de la convention au 30 juin 2011.

Ce report a permis au syndicat de définir un projet axé sur la recherche des meilleures conditions techniques et économiques d'exécution du service délégué.

### **II- MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE (AMO)**

Dans le cadre du renouvellement de la DSP, le SCSEF a souhaité être accompagné dans toutes les étapes du projet. Le bureau d'études Alterea a donc été missionné pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le projet a été décomposé en trois étapes.

## **II.A- Diagnostic de l'existant**

L'étude de l'existant a porté sur différents aspects du service. A l'issue de ce diagnostic, les points suivants ont été mis en évidence :

- l'analyse des consommations fait ressortir un écart non négligeable entre les puissances souscrites et les puissances consommées,
- Un audit par thermographie infrarouge des bâtiments, réalisé en janvier 2009, montre que les principales sources de déperditions énergétiques sont constituées par les ouvrants (fenêtres, portes) et les ponts thermiques,
- Le SICSEF, son statut et ses missions, sont très peu connus des usagers,
- l'analyse des installations a montré que la société Dalkia avait menée une exploitation techniquement respectueuse des installations et que celles-ci sont dans un bon état général.

En outre, une prospection a été réalisée par Alterea afin de déterminer le potentiel d'extension du réseau, c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments raccordables au réseau. Il en résulte la liste suivante :

### Franconville :

La résidence Tour Montmorency  
La résidence La Fontaine  
La résidence Clos Bertin  
Tour Parisi  
Résidence Arline Prene Chambilois  
Crèche Chalet des Petits Loups  
Ecole primaire et maternelle Bel Air  
Gymnase Bel Air  
Gymnase du Moulin  
Collège du Bel Air  
Commissariat Franconville  
La résidence du Parc  
Les résidences de la Mare des Noues

### Ermont :

Salle Rébuffat

### Sannois :

Collège Jean Moulin  
Ecole primaire Gambetta  
Ecole maternelle Magendie  
Palais des sports JC Boutier  
Résidence Place du Poirier Baron

Trois réunions publiques ont été organisées, lors desquelles M.SALLOT, Président du SICSEF a présenté le SICSEF et ses objectifs de développement. Ces réunions publiques se sont déroulées sur les trois communes aux dates suivantes :

- A Sannois le 27 mars,
- A Ermont le 28 avril,
- A Franconville le 4 mai.

## **II.B- Etude des besoins**

Les nouvelles orientations du SICSEF concernaient, entre autres, l'intégration d'une énergie renouvelable dans la mixité énergétique. Alterea a été chargé d'étudier différentes possibilités :

- La géothermie : aucune source de chaleur ne permet de mettre en œuvre ce système dans des conditions économiques respectables pour les usagers,
- Le solaire thermique : les investissements étaient très lourds pour ne couvrir que 18% des besoins de chaleur,
- La biomasse : les investissements sont lourds mais le retour sur investissements est relativement court (6 ans) et la biomasse permet une couverture des besoins de 55% minimum, seuil fixé dans les objectifs du SICSEF.

Le système biomasse constitue la solution retenue par le Syndicat pour l'avenir de la production de chaleur.

## **II.C- La procédure de renouvellement de DSP**

Au regard de ces études, le SICSEF a défini le projet pour lequel il voulait consulter les entreprises. Ce projet présente les points suivants :

- une délégation de 18 ans maximum en deux tranches :
  - o Une tranche ferme de 2 à 6 ans permettant d'étudier la faisabilité des projets et d'entreprendre les démarches administratives nécessaires ;
  - o Une tranche conditionnelle de 12 à 16 ans permettant la mise en œuvre des projets et l'amortissement des investissements. Cette tranche conditionnelle ne sera affirmée qu'à condition que le futur exploitant puisse mener le projet initialement défini ;
- L'intégration de la biomasse dans la mixité énergétique du réseau à hauteur de 55% minimum,
- Le développement du réseau par la commercialisation de la chaleur au plus grand nombre d'abonnés,
- La sensibilisation auprès des usagers sur la réduction de leur consommation d'énergie et l'accompagnement des abonnés dans leurs démarches de travaux de rénovation énergétique.

Ces objectifs ont constitué une base pour la rédaction de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence et du rapport de présentation. Ce dernier a été présenté devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux et devant le Comité Technique Paritaire au cours du mois de janvier 2010

### III- CREATION D'UN POSTE DE CHARGE DE MISSION

Afin d'instaurer une relation entre le Syndicat et les différents acteurs du service du chauffage (usagers, syndics, représentants des communes, exploitant, ...), le président a décidé, en collaboration avec le comité syndical, de créer un poste de chargé de mission.

Depuis début juillet, les missions de notre chargée de mission sont les suivantes :

- Créer une interface relationnelle pour l'ensemble des acteurs du service de chauffage,
- Suivre et participer à la réalisation des projets du syndicat,
- Suivre la bonne exécution du service de chauffage.

### IV- ACTIONS DE COMMUNICATION

Dans un souci de transparence, le syndicat a mené en 2009 plusieurs actions de communication :

- Le journal Zen'énergie a été suivi. Un exemplaire a été publié au cours du premier semestre dans le but de communiquer aux usagers les activités du syndicat et de leur faire part de nos objectifs,
- Un site internet a été créé, en collaboration avec Dalkia, rendant disponibles plus facilement les informations mises à jour concernant le service,
- Des réunions publiques ont été organisées dans les trois communes afin de permettre aux usagers d'exprimer leurs impressions quant au SICSEF, à ses projets et plus généralement à la qualité du service

### V- BILAN 2009 DE L'EXPLOITATION

#### V.A- Bilan technique

##### 1- Conditions générales du service

Du fait de la distribution d'eau chaude sanitaire, le réseau de chaleur est en service toute l'année. La période contractuelle de chauffage s'étend du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin inclus. Néanmoins, des arrêts techniques sont réalisés sur les trois installations.

Arrêts techniques :

- Fontaine Bertin du 3 août à 8h au 4 août à 18h
- Fossés Trempés du 20 juillet à 8h au 22 juillet à 18h
- Logis Verts du 3 août à 8h au 6 août à 18h

Une intervention de maintenance importante a dû être réalisée :

- Fuite sur le réseau Fossés Trempés en janvier 2009 sur la résidence des tuileries (170 m<sup>3</sup>) et le centre Saint-Exupéry (520 m<sup>3</sup>)
- Fuite sur le réseau Logis Verts en février 2009
- Fuite en sortie de chaufferie des Fossés Trempés en décembre 2009

Le contrat de rachat par EDF de l'électricité produite par les installations de cogénération des Logis Verts a pris fin au 31 décembre 2008. La cogénération a été arrêtée en mars 2009.

## 2- Conditions climatiques

La rigueur hivernale est caractérisée par le nombre de Degrés Jours Unifiés (DJU)

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>DJU</b>	2285	2298	2015	2235	2282
<b>Durée de la saison de chauffage (jours)</b>	248	252	227	223	223

La rigueur climatique de 2009 a augmenté légèrement de 2,1% par rapport à 2008. Cependant la durée de la saison a été identique.

## 3- Consommation de chaleur

Pour l'année 2009, la consommation de chaleur est la suivante :

- 46 245 MWh pour le chauffage,
- 184 249 m<sup>3</sup> pour l'eau chaude sanitaire (ECS), soit 18 373 MWh

	Nombre de logements	Consommations	
		Chauffage (MWh)	ECS (m <sup>3</sup> )
Fontaine Bertin	1 019	8 057	33 107
Fossés Trempés	1 834	17 738	69 504
Logis Verts	2 315	20 450	81 638
<b>TOTAL</b>	<b>5 168</b>	<b>46 245</b>	<b>184 249</b>

L'évolution des consommations de chaleur présentent une diminution légère de 2008 à 2009 malgré la hausse de la rigueur hivernale. Cet indicateur montre que les usagers du SICSEF sont plus attentifs à leurs consommations d'énergie, fait déjà relevé en 2008.

La consommation rapportée aux DJU montre effectivement une baisse constante depuis deux ans.

	2005	2006	2007	2008	2009	Ev. 08/09	
Chauffage (MWh)	48 600	48 865	43 064	47 719	46 245	-3%	
ECS	m <sup>3</sup>	192 031	192 857	192 796	191 975	184 249	-4%
	MWh	19 149	19 231	19 225	19 143	18 373	
Total (MWh)	67 749	68 096	62 289	66 862	64 618	-3%	
MWh/DJU	29,6	29,6	30,9	29,9	28,3	-5%	

## 4- Consommation d'énergies

Le tableau ci-après présente les consommations en chaufferie par type d'énergie, nécessaires à la production de chaleur :

Fuel Basse Emission	5 690 MWh PCI
FOD (fuel domestique)	79 MWh PCI
Gaz	58 200 MWh PCI
Cogénérations (chaleur récupérée)	7 106 MWh PCI
<b>Total</b>	<b>71 075 MWh PCI</b>
Energie vendue	64 618 MWh
Rendement chaufferie	90,9%

Pour rappél, le rendement des chaufferies en 2008 était de 90,02%.

## 5- Travaux réalisés au titre du P3

- ✓ Fontaine Bertin
  - Contrôle des parois de cheminées par caméra
  - Séparation physique des réseaux primaires et secondaires par la mise en place d'échangeurs thermiques en sous-station
  
- ✓ Fossés Trempés
  - Contrôle des parois de cheminées par caméra
  - Remise en état de la chaudière n°3
  - Remise en état de la boîte à fumée sur les chaudières n°1 et 2
  - Réparation de la fuite sur le réseau rue de l'Hotel de Ville et rue des Carreaux
  - Séparation physique des réseaux primaires et secondaires par la mise en place d'échangeurs thermiques en sous-station
  - Rénovation des locaux
  
- ✓ Logis Verts
  - Contrôle des parois de cheminées par caméra
  - Remise en état des chaudières n°1 et 2
  - Remplacement du brûleur n°1
  - Remplacement des vannes caniveaux primaire (Sannois Soleil et Cernay)
  - Rénovation des locaux

## V.B- Bilan économique

### 1- Tarification

Le tarif de vente de la chaleur se décompose en deux postes :

- Poste R1 : élément représentatif des combustibles
- Poste R2 : élément représentatif des travaux de maintenance et de la garantie totale. Cet élément est forfaitaire et est facturé sur la base du nombre de kW souscrit attribué à chaque abonné.

Le calcul des révisions de prix des postes R1 et R2 a été validé par le contrôleur d'exploitation.

### 2- Facturation aux abonnés

- ✓ Exercice 2009

Le tableau suivant présente la facturation de l'exercice 2009.

Lors de la mise en place des installations de cogénération, une remise de 6,4% sur la facture des abonnés a été appliquée en compensation de l'économie apportée par la cogénération.

	Lgts	Puissance totale	R1	R2	Total	Remise 6,4%	Total
<b>Fontaine Bertin</b>	1 019	9 940	597 885	276 340	874 225	55 950	818 275
<b>Fossés Trempés</b>	1 834	18 291	1 298 576	600 197	1 898 773	121 521	1 777 252
<b>Logis Verts</b>	2 315	20 887	1 505 030	695 619	2 200 649	140 842	2 059 807
<b>Total</b>	<b>5 168</b>	<b>49 118</b>	<b>3 401 491</b>	<b>1 572 156</b>	<b>4 973 647</b>	<b>318 313</b>	<b>4 665 334</b>

La facturation est présentée en €HT

✓ Evolution de la facturation aux abonnés

	R1		R2		Total	
	€ HT	Evolution	€ HT	Evolution	€ HT	Evolution
<b>2009</b>	3 401 491	-12,5%	1 572 156	+3,8%	4 665 334	-13,7%
<b>2008</b>	3 890 012	+ 40,5%	1 515 122	+ 10,2%	5 405 134	+ 30,4%
<b>2007</b>	2 769 079		1 375 150		4 144 229	

Pour l'année 2009, le montant des factures des usagers a diminué. Cet élément peut s'expliquer de façon générale par une attention particulière des usagers pour leurs consommations d'énergie qui les a poussé à demander à l'exploitant de baisser les températures.

### **V.C- Bilan financier**

La synthèse du compte de résultat de l'exploitation fournit des éléments d'explication sur l'évolution financière de l'exploitation entre 2008 et 2009.

✓ Produits

Les produits sont marqués par une baisse de 869 k€ sur les recettes d'exploitation due principalement à une forte demande des abonnés pour l'abaissement des température d'ambiance ainsi qu'une baisse des consommation d'eau chaude sanitaires, générant une diminution des produits (-16,1%).

✓ Charges

Les achats de combustibles sont en diminution en 2009 pour les mêmes raisons que précédemment à savoir une diminution des consommations mais aussi à un prix moyen de gaz en réduction de 22,2% cette année.

Les coûts liés aux fournitures et à la sous-traitance ont sont plus importants. Ceci est du majoritairement aux travaux réalisés au titre du P3, notamment la remise en état des chaudières, la réalisation des séparations physique dans les sous-stations et la rénovation des locaux.

Les fuites sur le réseau ont généré les injections de produits de traitement d'eau correspondant à un montant total de 26 369 € en 2009, à comparer à 29 310 € en 2008.

### **V.D- Bilan contractuel**

Dans le cadre de la procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public, le comité syndical a décidé d'adopter l'avenant n°8 pour la prolongation de la convention d'affermage déléguant à Dalkia l'exécution du service de chauffage. L'avenant a été adopté par délibération du 20 octobre 2009.